Image not found or type unknown

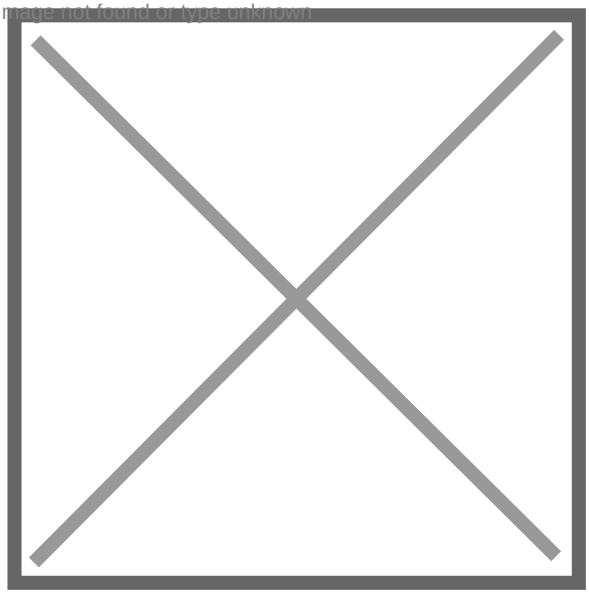

# Carte grise aux 2 noms pour un véhicule à destination de la réun

Par **a10dine**, le **22/02/2012** à **00:23**

Bonjour,

Je me trouve actuellement en métropole et possède un véhicule depuis 6 mois.
Je souhaite tenter ma chance en cherchant du travail à l'île de la Réunion où habite mon frère.
Je souhaiterais faire transporter mon véhicule jusqu'à l'île et permettre aussi à mon frère d'user du véhicule. Sachant que ça m'arrangerait que ça soit lui-même qui réceptionne la voiture car mon arrivée sera plus tardive. Comment dois-je faire pour qu'il puisse bénéficier de la voiture tout comme moi en pouvant bien évidemment être assuré comme conducteur principal?
Puis-je faire ajouter son nom (via une cessation de type "X cède véhicule à X et Y") sur la carte grise? Si oui, le faire en Préfecture en métropole ou à la Réunion?

Merci beaucoup de prendre mon sujet en considération.

Par **ange48**, le **22/02/2012** à **13:45**

je ne saisis pas trop la question vous voulez vendre ou cedez le vehicule a votre frere c'est cela.
vous faite un acte de vente standard et lui quand il fera sa carte grise il demandera a la faire a deux noms.

esperant avoir compris votre question sinon n'heister pas.

Par **a10dine**, le **22/02/2012** à **20:05**

Je ne veux ni céder ni vendre le véhicule.
Je vous remercie pour votre réponse, mais la Préfecture a su trouver une solution pour mon cas.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés